

Situation de l'espèce Blaireau en Indre-et-Loire

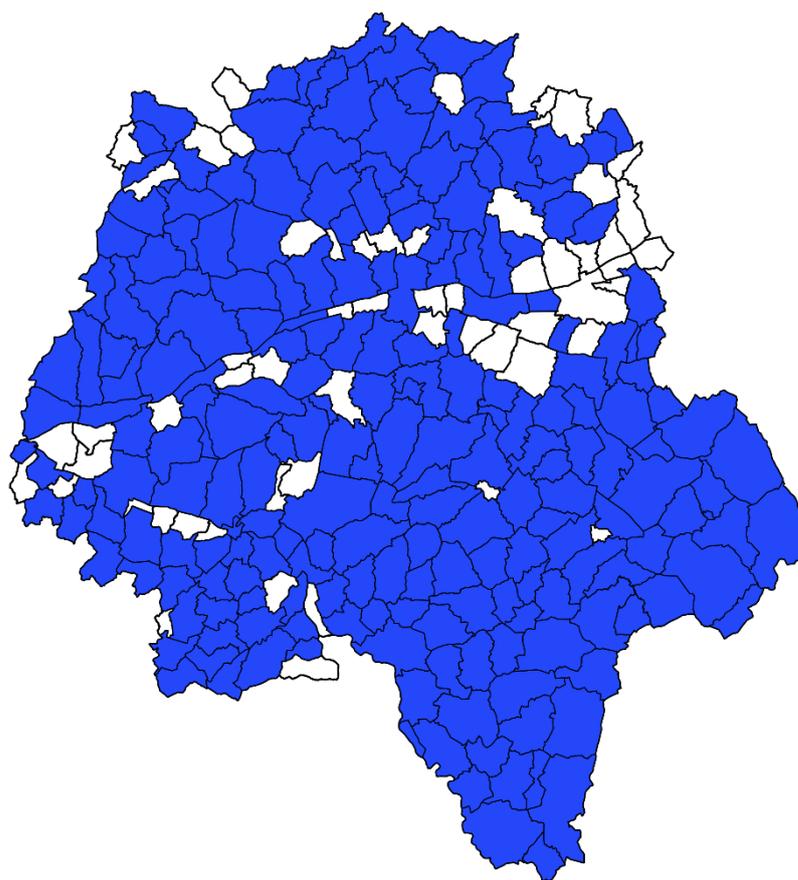
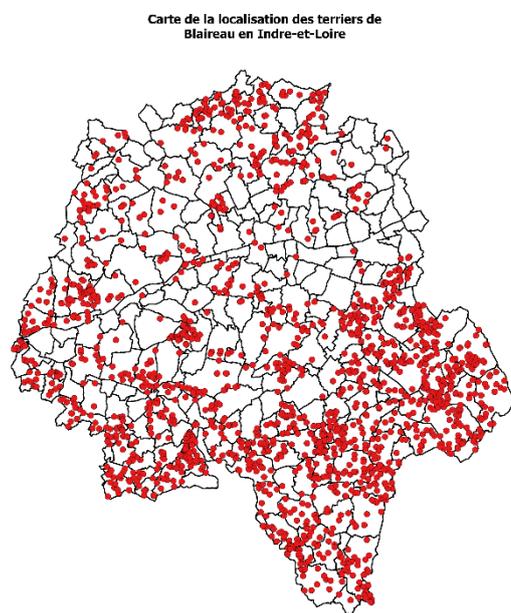
Inventaires des terriers de Blaireau

Depuis 2020 la Fédération Départementale des Chasseurs d'Indre-et-Loire s'est lancée dans un important recensement des terriers de blaireau sur le département avec l'aide du personnel technique fédéral ainsi que des chasseurs, piégeurs et agriculteurs.

Il a été recensé pas moins 1 865 terriers répartis sur l'ensemble du territoire départemental représentant une occupation du territoire plus qu'importante (voir carte). En considérant qu'un terrier est occupé en moyenne par au moins 3 blaireaux par blaireautière nous pouvons donc estimer une population de blaireau tourangelle aux alentours des 5 600 individus.

La FDC souhaite poursuivre ces efforts concernant cet inventaire notamment concernant les communes dont nous n'avons pas de localisation de l'habitat mais tout de même des signalements de collisions routières et témoignages de dégâts.

Carte de la localisation des terriers de Blaireau en Indre-et-Loire

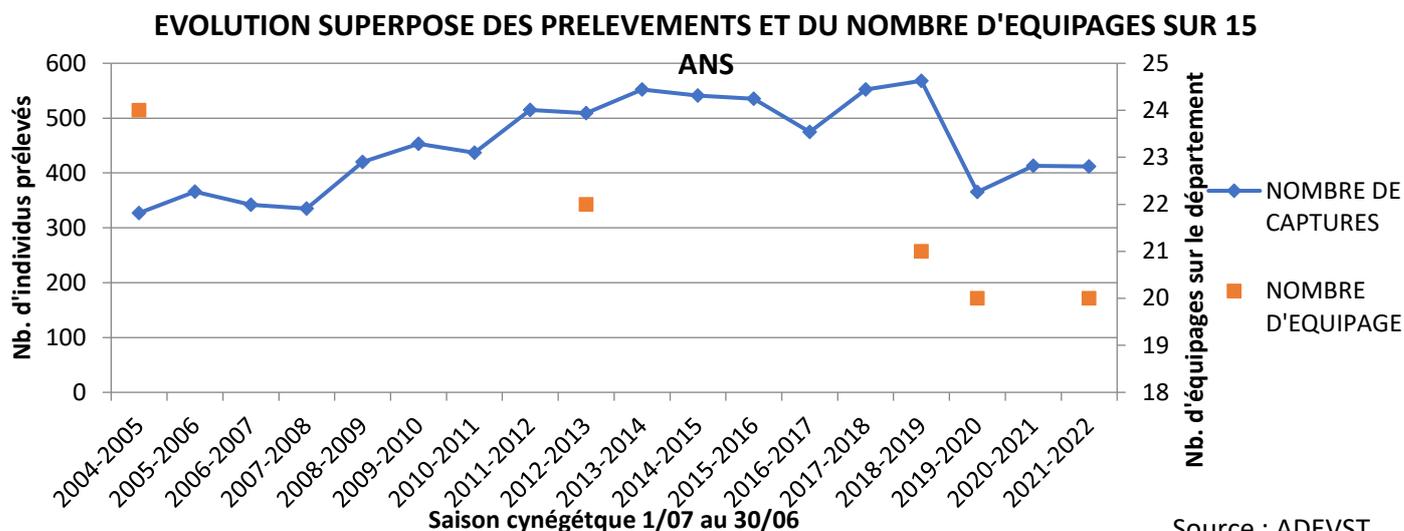


Légende

- Communes avec un ou plusieurs terriers recensés
- Aucun terrier recensé sur la commune



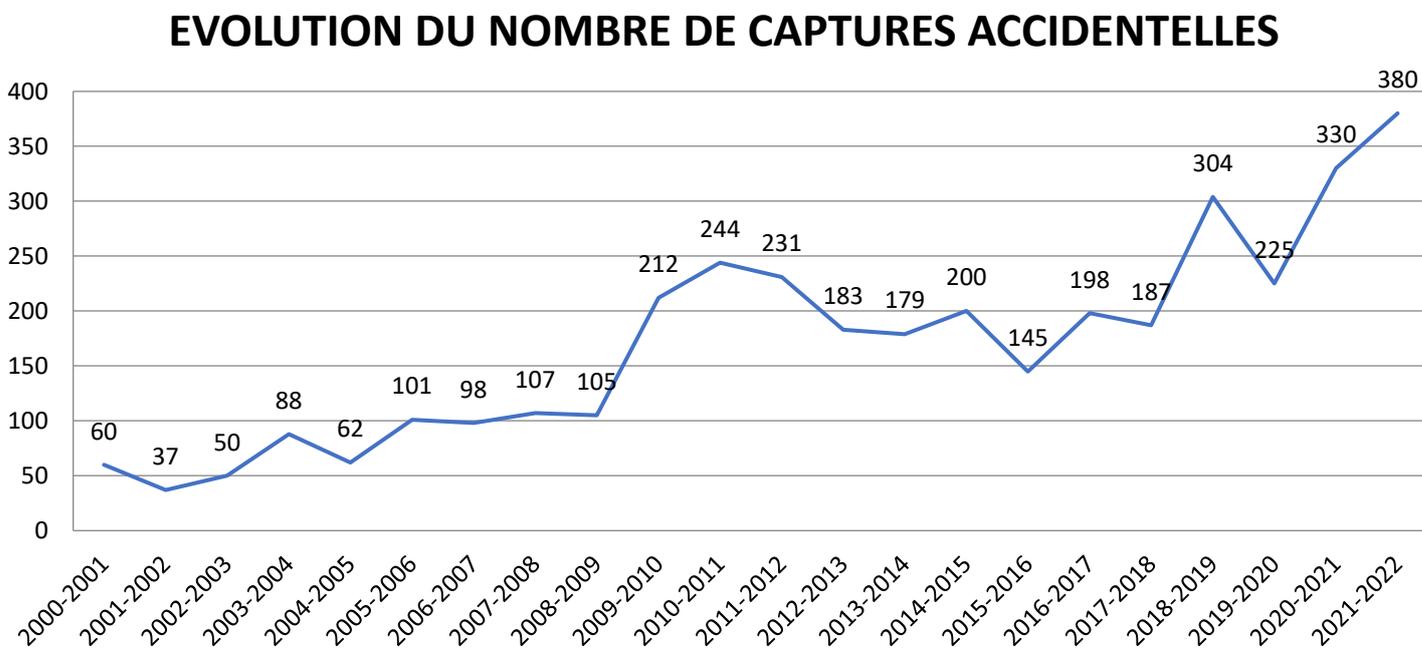
Évolution du tableau de chasse sous terre départemental



Source : ADEVST

Les contraintes sanitaires ayant perturbées les activités cynégétiques, les prélèvements ont été moins importants. 60 à 70 % des prélèvements de l'espèce sont réalisés par la chasse sous terre. Les équipages de déterrage constatent également une évolution du comportement de l'animal préférant se réfugier dans des zones très escarpées voire dangereuses ne permettant pas de réaliser une opération de déterrage. La battue administrative à l'aide de pièges est donc évoquée dans ce genre de circonstance. À ce titre, elles sont de plus en plus régulières et étendues sur le département en période de fermeture de la chasse de l'espèce (15 janvier au 14 mai).

Évolution des captures accidentelles par piégeage

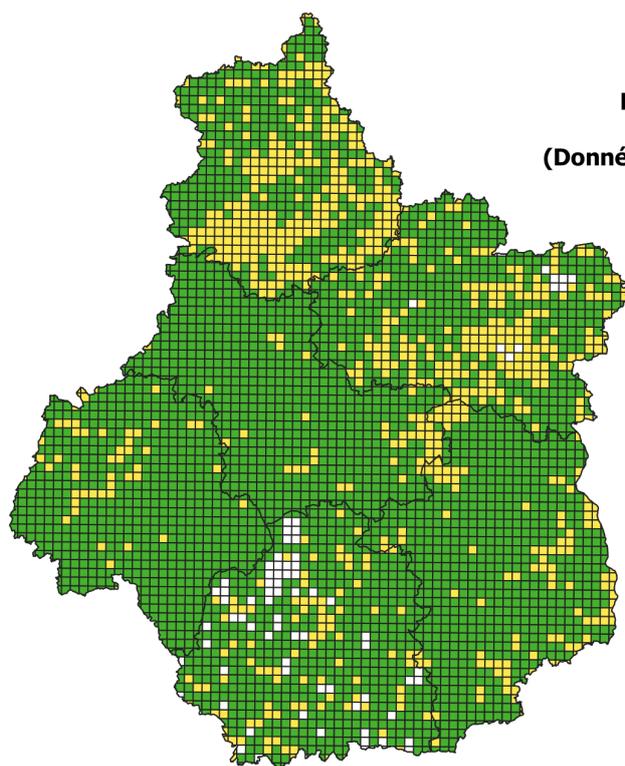


Chaque année, les piégeurs agréés doivent retourner leur bilan de toutes les captures effectuées durant la saison de piégeage. Les captures accidentelles de Blaireau se sont multipliées **par 6** ces 20 dernières années reflétant bien un constat d'évolution croissante des populations.

Atlas des mammifères en région Centre-Val de Loire

Le renouvellement de l'enquête atlas des mammifères par la Fédération Régionale des Chasseurs, document à vocation pédagogique, met en avant la faune susceptible d'être rencontrée en Région. Fort de son succès, les bénévoles participants à l'enquête ont permis de récolter de nombreuses données de présence/absence de 30 espèces différentes notamment celle du Blaireau dont nous avons pu comparer les données à la précédente édition de 2011

	2001	2011	2021
NOMBRE DE MAILLE ENQUETEE	212	634	636
POURCENTAGE DE MAILLE ENQUETEE	33%	99%	100 %
NOMBRE DE MAILLE AVEC OBSERVATION	104	484	580
POURCENTAGE MAILLE AVEC OBSERVATION	49%	76%	91 %



**REPARTITION DU BLAIREAU EUROPEEN
EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE**
Données issues de l'ATLAS DE 30 MAMMIFERES
DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
(Données FDC collectées du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021)

- BLAIREAU EUROPEEN
- Maille enquêtée avec au moins 1 observation
 - Maille enquêtée sans observation
 - Maille non enquêtée

Projet soutenu financièrement par :



Dégâts

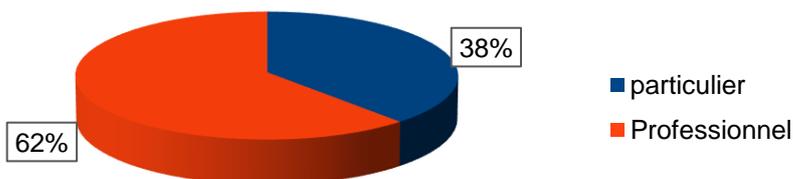
Dans le cadre des dossiers de demande de renouvellement de classement ESOD du groupe 2 (Renard, fouine...) la FDC 37 collecte en continu des informations relatives aux dommages causés par la faune sauvage. Bien que cette espèce ne soit pas classable ESOD, le document (ou l'enquête) a été élargi à l'espèce Blaireau. Les témoignages et montant de préjudices subis, déclarés dans les documents que les particuliers et professionnels nous retournent sont analysés et contribuent à alimenter le dossier de demande de classement. Ces derniers peuvent également compléter une enquête en format numérique via un lien google form ou une application téléphone. Ces sources d'informations apportent également des éléments chiffrés pour l'espèce Blaireau



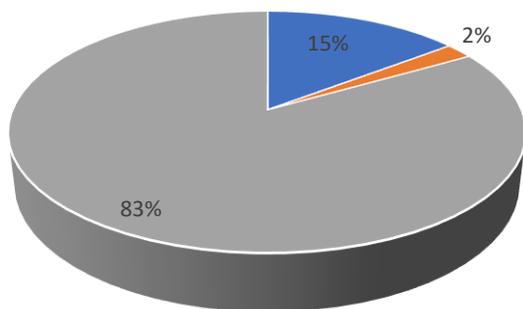
Le dossier contenant les éléments de défense en réponse au recours déposé par l'association One Voice en 2020 fait apparaître les données que la FDC a reçues entre 2014 et 2019 soit près de 60 000 euros de préjudice estimé (voir page 15) du document.

Entre 2020 et 2022 plus de 173 témoignages pour un montant 126 309 euros ont été réceptionnés.

Situation des sinistrés

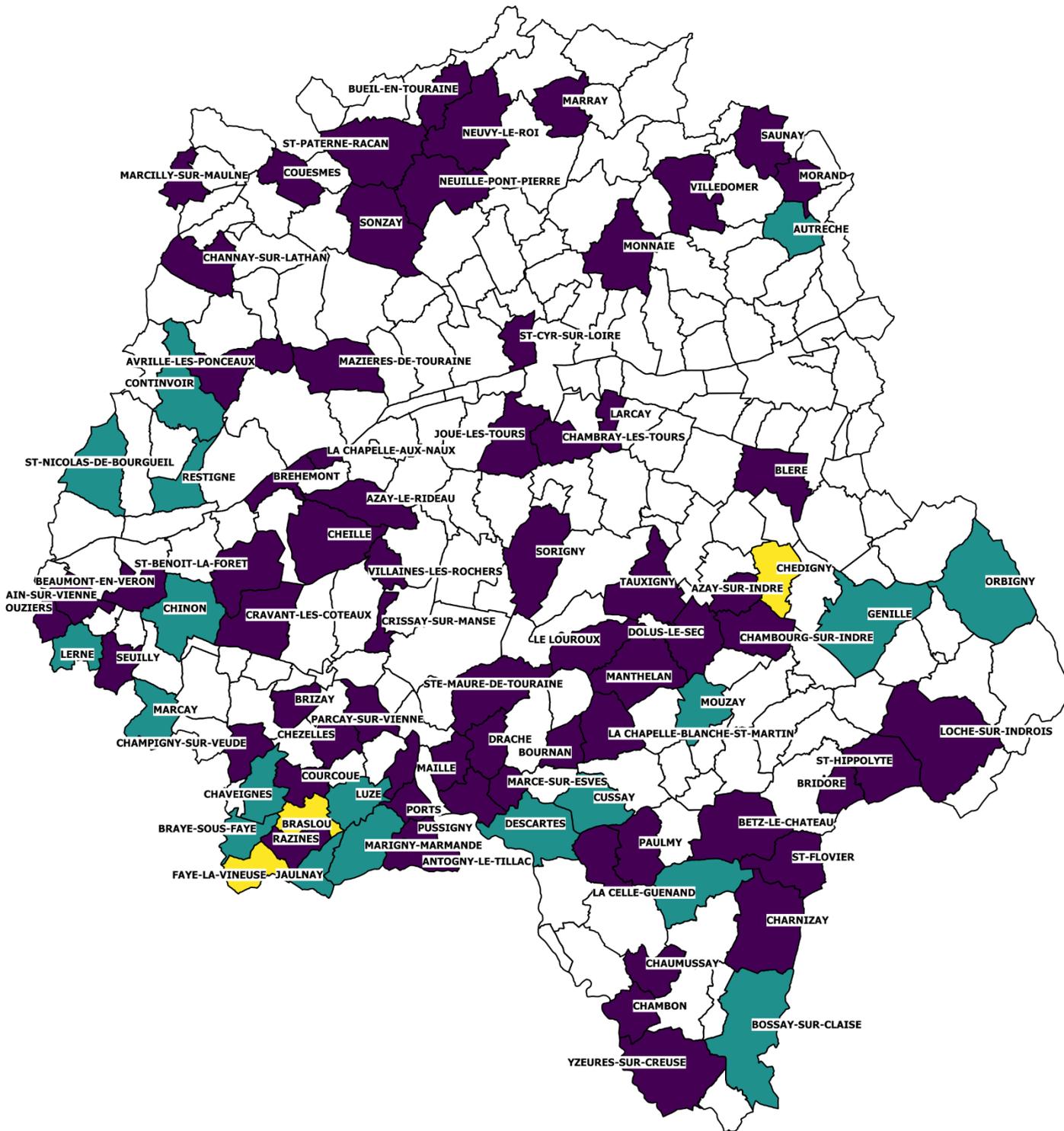


Répartition des types de dégâts du blaireau



■ dommages sur elevages ■ Dommages sur Faune sauvage ■ culture

REPARTITION DES TMOIGNAGES DE DEGATS PAR COMMUNES EN INDRE-ET-LOIRE



0 10 20 30 km

LEGENDE :

- Aucun témoignage
- 1 à 2 témoignage(s)
- 2 à 4 témoignages
- plus de 4 témoignages



Fédération Départementale **des Chasseurs**
d'Indre-et-Loire

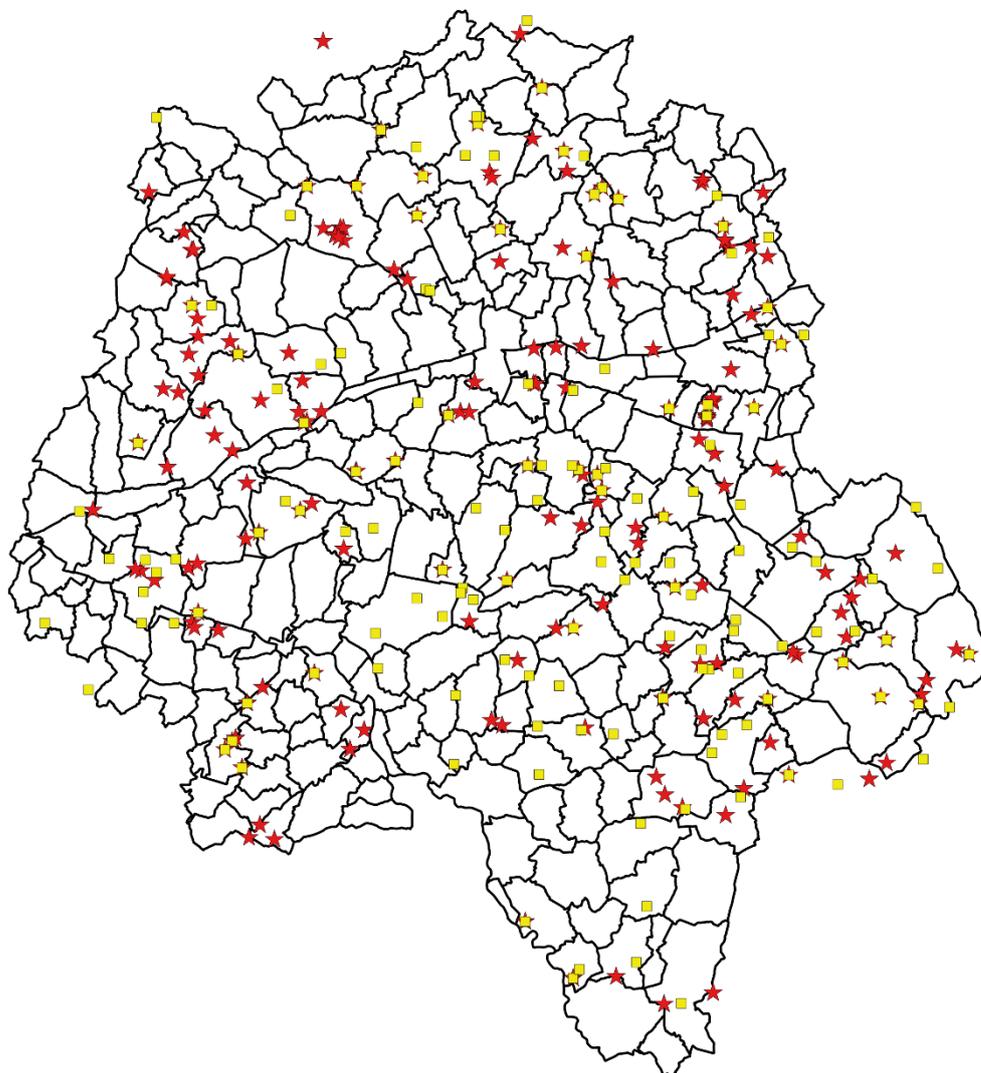
Rédacteur : V.GOUBEAU Date :14/06/2023
Echelle : 1/500000

Recensements des collisions

Un recensement permanent est effectué tout au long de l'année via une application sur smartphone utilisée par les bénévoles (chasseurs, piégeurs, agriculteur...), les personnels fédéraux et les élus. Diverses espèces sont identifiées dans les déclarations de collisions telles que le hérisson, l'écureuil, le lièvre et surtout le blaireau qui revient régulièrement. C'est la 4ème espèce recensée en Indre-et-Loire avec 162 individus constatés en 2022.



Carte de la localisation des collisions Blairau



Légende

- Collision Blairau 2021
- ★ Collision Blairau 2022

